QUINZIEME ANNEE — N° 486 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 28 DECEMBRE 1918.

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . . Un an, 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.

LE NUMERO :

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . . Un an 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois

LE NUMERO :

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

La prospérité de l'Industrie hôtelière est liée à celle de la France

LE TOURISME
et ses avantages spéciaux

L'œuvre de libération et de victoire s'achève. La nation, pendant quatre ans toutes les énergies se tendirent pour réaliser cette splendide idée fixe : vaincre, va connaître bientôt la détente qui doit tous les grands déploiements de volonté et, comme le voyageur après l'escalade pénible embrasse d'un regard éloui le paysage magique se déroulant ses pieds, elle, arrivée au faîte de sa ontée douloureuse mais pleine de gloire, voudra contempler son domaine, le connaître, l'admirer. Les autres pays, associés à sa peine et à son triomphe, ont apprécié ses vertus guerrières, aimeront la revoir dans la sérénité de la aix recouvrée, se livrant au travail rédempteur et bienfaisant. La France sera bientôt sillonnée de voyageurs ; elle sera lieu de pèlerinage, aux stations nombreuses, hélas ! toutes sanctifiées par le sang martyre des choses et des êtres, où les générations futures viendront déposer l'hommage de leur respect et de leur reconnaissance, et puiser une grande leçon de courage héroïque et de foi en un idéal impérissable idéal ; elle offrira le spectacle des cités neuves, conformes à nos idées modernes, criant la joie de vivre et de travailler dans la lumière du soleil, et les monuments sacrés de la civilisation en paraîtront plus vénérables encore, tandis que ses sites grandioses ou simplement agrestes proclameront avant une foule sans cesse grandissante son harmonieuse beauté.

Le tourisme va connaître des jours prospères et devenir un des éléments de la vie nationale. Il faut nous en réjouir car il est signe du progrès ; il marque une augmentation du bien-être des individus dont les besoins ne se traduisent plus par les seules nécessités de l'existence matérielle mais l'élèvent et s'expriment par le désir de sortir de l'ambiance immédiate, de jouir de plus d'espace, de voir des villes inconnues, des pays variés, d'apprécier des modalités de vie différentes. Et l'âme humaine s'enrichit de tout cet apport de connaissances, de pensées, de sentiments nouveaux. Le tourisme offre à chacun un moyen de vivre mieux et plus pleinement. Il est doué d'une vertu éducative incomparable ; il ouvre les esprits, les forme par mille leçons de choses, toutes vivantes, toutes instructives ; il trempe les énergies, développe les initiatives en les mettant aux prises avec l'inattendu. Curateur de l'âme et du corps, c'est à lui qu'on s'adressera pour redonner de la vigueur aux santés chancelantes, pour chasser l'ennui et l'atonie, pour apporter un baume à la souffrance morale. Elément de joie pour les individus, il est une source de richesses pour la collectivité dans les régions de tourisme le commerce et l'industrie reçoivent une impulsion peu commune : l'alimentation s'embellement, les industries de luxe, bijouterie, joaillerie, horticulture, confiserie, les productions intensives, lourdes de gros bénéfices, les spécialités locales achetées par des milliers de voyageurs sans cesse renouvelés voient leur réputation diffusée par tous les pays ; une publicité vaudra jamais pour les villes de Quimper, les pâtes confites d'Auvergne, celle que font gratuitement les touristes en montrant les souvenirs qu'ils en distribuant les cadeaux rapportés de leur randonnée estivale ?

Félicitons-nous donc de voir le besoin touristique grandir pour être satisfait il exige des aménagements spéciaux dans le pays : la multiplication des voies de transport, l'amélioration des moyens locomoteurs, l'embellissement et l'approbation hygiénique des gares, l'installation d'hôtels, la création de centres de renseignements, sollicitent par leur urgence l'attention des pouvoirs publics et les compétences privées. Plusieurs organismes puissants, le Touring-Club de France, l'Office National de Tourisme, les syndicats d'initiative, dont le nombre encore trop restreint s'accroît cependant chaque année, étudient ces questions avec intelligence, méthode et esprit pratique.

Que chacun de nous s'intéresse à ce mouvement. Le premier il marquera la reprise des affaires dans notre pays ; le premier, il nous dira que la vie n'est pas qu'une lutte acharnée et sans merci, mais qu'on y peut faire entrer aussi la grâce, de la poésie, du rêve et de la beauté.

Hélène Bureau.

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

M. Louis Andrieux, député, vient de déposer l'amendement suivant à la proposition de loi de M. Ch. Benoist sur la réforme électorale, rapporteur M. Dessaye, qui doit être discutée à la rentrée des Chambres en Janvier.

Si la Commission du suffrage universel nous eût demandé d'écarter toute discussion de nature à retarder la consultation nationale ; si elle nous eût invités à ne pas rendre nécessaires, par d'interminables controverses, de nouvelles prorogations de nos pouvoirs expérés, je me serais incliné devant ce langage de sagesse.

Mais puisque la Commission juge opportun de reprendre les débats de la législature précédente, j'en profite pour demander une fois de plus que les droits politiques cessent d'être l'injuste privilège de la barbe et que la meilleure moitié du genre humain ne soit plus exclue du suffrage dit *universel*.

En conséquence, M. Andrieux demande qu'à l'article 18 on insère un premier paragraphe ainsi conçu :

« Les lois relatives à l'électorat et celles relatives à l'éligibilité, en toute matière, sont applicables à tous les Français, sans distinction de sexe. »

On nous écrit

LES FEMMES
et les Elections municipales

On commence à s'agiter autour du sujet élections. Quel sort va-t-on réserver aux femmes ? — Les militantes dévouées vont avoir besoin de sursauts d'énergie, et « La Française » devra « tenir jusqu'au bout » plus que jamais.

J'avoue d'ailleurs, qu'il me tarde de voir comment pratiquement, les femmes useront du bulletin municipal qui leur sera remis. J'ai peur qu'une trop grande partie hausse les épaules et se désintéresse, dans l'ensemble, du nouveau droit octroyé. Ce serait le plus fâcheux résultat à redouter, car ces Messieurs qui tremblent si fort pour nos... capacités touchant la chose publique, ne manqueraient pas de nous dire : « Quoi ! vous réclamez un droit qui laisse indifférentes la plupart d'entre vous. A quoi bon vous le donner ? »

On pourrait leur répondre, il est vrai, que les suffragistes en général plus expérimentées, plus éclairées, ont précisément pour mission de faire comprendre à la masse des femmes la force qu'elles pourraient être si elles *voulaient*... et le bon moyen, pour apprendre, c'est de *pratiquer* les théories.

G. Lespinasse.

Guerre à l'Alcool

L'Union des Françaises contre l'alcool, qui travaille sans relâche à la désalcoolisation de la France et qui vient de recevoir, en juste récompense de ses efforts, la médaille d'argent du Concours Lépine et un prix de l'Institut, nous communique la note suivante :

POUR AVOIR DU TABAC..

Dans un récent Congrès, à Caen, un ouvrier demanda la parole et dit : « Je suis arrivé à me déshabituer de l'Alcool, mais je reste un fumeur enragé. Or, je ne puis plus acheter de tabac, sans prendre un petit verre. »

Il est malheureusement certain que seuls les consommateurs d'apéritifs et d'alcool obtiennent du tabac ; bien plus, il faut souscrire parfois aux mêmes conditions pour avoir une boîte d'allumettes.

Nous protestons avec la dernière énergie contre ces mœurs d'exploiteurs. Elles sont plus inacceptables que jamais, à l'heure où chacun sait que l'alcool est un danger public.

La parole est à l'autorité compétente ; nous voulons espérer qu'elle fera cesser ce scandale.

Union des Françaises contre l'alcool.
15, rue Bellechasse, Paris (7e).

⁂

Adhérez, faites adhérez à *L'Alarme*.
Adhésion : à partir de 1 franc par an.
Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris, Président : M. JEAN FINOT.

LIVRES NOUVEAUX

In Memoriam, par Pierre de Bouchaud (Lemerre), 1 franc.

A propos du suffrage féminin par E. Haegely (Imprimerie Nouvelle, Marseille, brochure).

Le rôle des femmes de pasteurs en France pendant la guerre, par Marguerite de Witt-Schlumberger (Fischbacher), 0 fr. 50.

Ethnographie des Slaves de Macédoine, conférence par V. Djéric (Edition de la Yougo-Slavie).

Un compte-rendu par C. Kamzarovitch (Lang-Blanchong) brochure.

La faiblesse des forts, par Gaston Rageot (Plon), 3 fr. 50.

Le massacre des innocents, par Alf. Machard et Poulbot (Edit. française illustrée).

Une paix bolchevique serait payée par la Classe ouvrière (Union des Grandes Associations), brochure.

L'Alimentation en temps de guerre, par Mme Aug. Moll-Weiss, (Berger-Levrault) 3,50.

HOTELS ET HOTELIERS

I — L'HOTEL MOYEN DIT HOTEL DE TOURISME.

« Le développement du tourisme nécessitera la création de nombreux hôtels », a-t-on dit. Nous en avons vu déjà s'élever beaucoup : leur lourde architecture, leur luxe tapageur ont horrifié les flots amoureux de l'âpreté rocheuse et sauvage, rompue l'impressionnante grandeur des paysages montagneux. Temples de la dépense, ils ne s'ouvrent que devant les sacs d'or. Nous pouvons dire qu'il n'est plus guère besoin d'en construire, Parmi les touristes, les gens de bourse moyenne forment le nombre, et les somptueux palaces leur sont interdits. Ce qu'il faut, en quantité, ce sont des maisons modestes, accueillantes, honnêtes, bien faites pour recevoir ceux qui frapperont à leur porte : intellectuels en quête de poésie et d'impressions neuves, artistes « non arrivés » à l'affût de visions colorées, fonctionnaires cherchant des impressions capables de faire oublier la monotonie du travail journalier, familles d'employés aisés préparant de la santé et de beaux souvenirs à leurs enfants, et tant d'autres encore qui forment l'élément le plus riche et le meilleur de la nation, sinon le plus éblouissant.

Nous les voyons ces hôtels, s'encadrer dans la nature sans la déparer ; ils se feront sévères quand la terre, tragique, s'ouvre en crevasses profondes, se hérisse de rocs, ou s'enveloppe dans l'écrasante mélancolie d'une lande sans fin : ils déploieront des fantaisies inattendues dans les riants vallons, leurs pierres s'harmoniseront à la couleur des ciels, et dans leur simplicité, nulle part, ils n'oseront une profanation à la beauté. Quelle que soit leur physionomie, leur âme sera partout la même, celle d'un ami trop peu de temps connu, auquel on garde un tendre souvenir parce qu'il fut bon, doux et apaisant. Les chambres claires, pleines de soleil, éblouiront de propreté, les tentures en seront bannies, mais des frises au pochoir, jolies et peu coûteuses, s'opposeront à ce que l'hygiène prenne figure rébarbative ou monacale. La salle à manger s'offrira dans une blancheur, émaillée de fleurs, fleurs des champs si l'on veut, puisqu'elles savent autant que celles des jardins s'épanouir avec grâce. On y pourra manger abondamment, comme il sied à qui court les champs, les bois ou les grèves, mais ce sera sans recherche, au moyen de repas sainement préparés, tels qu'une ménagère instruite et soigneuse pourrait les confectionner. L'eau chaude, l'eau froide en abondance, les vastes cuvettes, les salles de bains inviteront aux ablutions. Le touriste trouvera à l'hôtel les renseignements souhaitables sur la région, les beautés naturelles, les monuments renommés, leur histoire, les moyens locomoteurs mis à sa disposition : toute une documentation lui sera fournie par le patron d'hôtel — ou l'un de ses employés ; et l'étranger, parlant mal le français aimera le séjour d'un lieu dont on lui révélera les ressources dans son propre idiome.

L'hôtel, comme nous le concevons, c'est la halte bénie où les soucis n'ont pas accès, où la vie matérielle est si heureusement réglée qu'elle ne sollicite nullement l'attention et ne mêle aucune préoccupation vulgaire à la jouissance esthétique qu'elle permet entière et sans mélange.

II — ROLE DES FEMMES DANS LES HOTELS.

Dans un hôtel, tout un peuple de travailleurs s'active. Voici le gérant ou le directeur qui en organise la vie intérieure, le service, la publicité. Dans les maisons importantes, il a peu affaire aux clients qui sont reçus par le chef de réception, renseignés par des employés de bureau chargés aussi de la correspondance ; le caissier, le comptable, l'économe sont les mathématiciens de cette cité ; descendons aux cuisines : le chef est le roi ; une cour de marmitons l'escorte ; les maîtres d'hôtels s'enquièrent des désirs des clients en matière de repas et servent à table ; le caviste achète et soigne les vins ; des femmes de chambre balaient et nettoient les appartements des voyageurs ; la première d'étage organise ce service et le surveille en même temps qu'elle distribue le linge. Et nous ne parlerons pas de l'armée des grooms, des frotteurs, des aides de tous ordres.

Parmi tous ces travaux, lesquels conviennent aux femmes ? Tous évidemment car ce ne sont que les besognes domestiques à une grande échelle ; et, en fait, beaucoup de petits hôtels sont tenus par des femmes ; elles y font la cuisine et de gentilles filles de salle servent à table ; mais aussitôt que nous pénétrons dans un hôtel de luxe, de premier ordre, ou même dans un très bon hôtel moyen, l'élément féminin n'est plus représenté que par des femmes de chambre ou par des employées : caissières ou sténo-dactylographes. Pourquoi ? Il n'y a pas à cela d'autre raison qu'un préjugé social : le maître-queux, l'antique maître d'hôtel sont des ancêtres sacrés aristocratiques par l'ancien régime ; la cuisinière, la domestique qui sert à table sont d'essence bourgeoise ; les premiers font penser à Vatel, à la cour, au grand siècle ; les secondes à Martine ou à M. Prudhomme. Voilà pourquoi le grand luxe aime à s'entourer de serviteurs masculins. On connaît la force des préjugés, surtout quand ils s'appuient sur la vanité humaine : celui-ci ne paraît pas tout près d'être déraciné.

Au surplus, les grands hôtels demeureront l'exception en regard des hôtels moyens qui vont se multiplier et dans ceux-ci la place de la femme va se faire aussi large que possible. Qui plus qu'elle saura communiquer ce caractère familial que nous nous plaisions à évoquer plus haut et créer des maisons honnêtes, simples, paisibles. A Saint-Pierre de Chartreuse vient de s'ouvrir un hôtel modèle ; tout le personnel y est féminin ; un seul homme dans la maison : le chasseur qui fait les courses. Cet essai obtint les meilleurs résultats ; les clients surent apprécier hautement la tenue de la maison où le soin méticuleux de la bonne ménagère se révèle par mille petits détails ; ils louèrent la ponctualité du service, l'affabilité des employées. L'hôtel moyen, sans luxe, dirigé par une femme avec le concours d'autres femmes, répond à la formule de l'avenir, à celle que le Touring-Club de France, à celle qu'adoptent les groupements hôteliers.

III— UNE PROFESSION QUI SE MORALISE

La profession hôtelière est à un tournant de son histoire. Plus que toute autre, peut-être, les efforts de ses membres se concentrent pour la moraliser et la relever socialement. Elle a eu au cours des siècles une triste réputation : au moyen-âge, les hôtelleries étaient souvent de mauvais lieux ; on y détroussait les voyageurs, et l'on pouvait appliquer à beaucoup d'entre elles la légende inscrite au bas de cette caricature qui représentait une croix flanquée à droite et à gauche d'une auberge : « Le Christ entre deux larrons ». Ces temps sont loin, et l'ancien discrédit oublié.

Deux résolutions caractérisent le désir de dignité probe des hôteliers : 1° Demande de la suppression du pourboire ; 2° préparation d'un personnel de choix par les écoles hôtelières.

Le pourboire est une marque de servitude puisqu'il dépend du bon plaisir du client. Il fait survivre, sans élégance, le geste du grand seigneur jetant sa bourse au « faquin » qui lui a prêté aide. Il n'est plus de grands seigneurs, il n'est plus de faquins, rien que des hommes dont les uns n'ont pas le droit d'avilir les autres. Supprimer le pourboire c'est affirmer l'indépendance d'employés qui, comme dans les autres corporations, donnent leur travail moyennant un salaire fixe. Les maisons où se lit l'affiche : « Il n'est pas accepté de pourboire par le personnel » sont encore trop peu nombreuses. Le public est réfractaire à cette réforme, et il est regrettable que notre pays où le respect de la liberté est un dogme soit en retard à ce point de vue sur l'Angleterre et les pays anglo-saxons. Dans beaucoup d'établissements, un progrès s'accuse : le pourboire n'est point remis directement au garçon ou à la fille de salle, mais versé dans une tirelire, et distribué, par le patron ou le directeur, comme complément variable de traitement et sous le nom de « part aux étrennes. » Ce fait indique nettement le sens de l'évolution de mœurs que nous voudrions encore plus pures.

IV — LES ECOLES HOTELIERES

Les écoles hôtelières préparent un personnel d'élite d'une moralité élevée, qui saura faire entrer dans la pratique ces nouvelles conditions de travail. Au nombre de cinq pour les jeunes filles, — à Nice, Grenoble, Rouen, Besançon, Paris, — les écoles hôtelières, auxquelles il faut joindre une section annexée à l'école primaire supérieure d'Orléans, ont en vue de former ou des chefs, directrices ou gérantes, ou du personnel de bureau, ou du personnel de service, destiné étant donné son savoir-faire à ne point rester dans les emplois subalternes.

Elles ne reçoivent que des jeunes filles possédant déjà une bonne instruction générale ; elles-mêmes dispensent un enseignement de deux ordres : théorique et pratique. L'esquisse du bon hôtel, dit assez ce que doivent être les connaissances du personnel hôtelier, et détermine le programme des écoles hôtelières ; les langues étrangères tiennent la première place ; on enseigne aussi la géographie touristique, la correspondance commerciale, la sténo-dactylographie, la comptabilité, le droit hôtelier, les sciences appliquées à l'installation confortable et hygiénique des hôtels, à l'alimentation, à l'économie domestique, à l'œnologie ; des cours de morale et d'écriture complètent généralement cet ensemble ; d'autre part, les élèves sont astreintes à faire un stage dans les hôtels de la région où elles acquièrent la pratique de leur métier ; dans l'avenir, et comme cela se fait déjà beaucoup dans les écoles de garçons, il est probable que les jeunes filles en fin de scolarité, seront placées à l'étranger avant de rentrer en France ou les meilleurs postes les accueilleront évidemment. Le Touring-Club a doté de bourses de séjour à l'étranger plusieurs écoles hôtelières ; son exemple a été heureusement suivi par les puissantes organisations qui s'occupent du développement de l'hôtellerie française.

Les écoles hôtelières ont déjà dû hâtivement faire la préparation d'un personnel destiné au remplacement des hommes mobilisés et surtout des innombrables bouches dont la présence déshonorait la corporation. Elles ont fait merveille. Partout où on les a placées, les jeunes filles ont répondu à ce qu'on attendait d'elles. Les hôteliers d'Allevard, d'Aix, d'Uriage, de Cauterets et de plusieurs autres centres de tourisme ne recrutent plus leur personnel que parmi les anciennes élèves d'écoles hôtelières : c'est le plus bel hommage qu'on puisse rendre à ces établissements, et les directrices reçoivent plus d'offres d'emplois qu'elles n'ont de sujets à placer.

Les émoluments sont de belle importance : tout le personnel nourri est généralement logé ; une gérante peut gagner 6, 8 ou 10.000 francs l'année, quelquefois plus ; les employées de bureau de 150 à 300 frs par mois, les cuisinières reçoivent suivant leur capacité de 50 à 200 frs ; les filles de salle de 30 à 50 frs avec « part aux étrennes. »

Voici donc une profession où les gains sont satisfaisants, où la femme, intelligente, travailleuse et en possession du bagage technique indispensable est sûre de ne point végéter dans les postes inférieurs, mais s'élève rapidement au rang de chef, où le mode de recrutement assure l'honorabilité du milieu.

Les mères de famille les plus timorées n'hésiteront pas à diriger leurs filles vers cette carrière. Avec la nature pour cadre n'offre-t-elle pas mille fois plus d'attraits que les Administrations poussiéreuses, le magasins sans air, l'atelier anémiant ?

Hélène Bureau.

Glanes

Il ny a point de meilleure école de sagesse que celle des voyages.
(*La Motte le Vayer.*)

Quand on ne veut qu'arriver on peut courir en chaise de poste, mais quand on veut voyager, il faut aller à pied.
(*J.-J. Rousseau.*)

Un voyage prouve moins de désirs pour ce que l'on va voir que d'ennui pour ce que l'on quitte. (*A. Karr.*)

Il y a bien de la différence entre voyager pour voir du pays ou pour voir des peuples. Le premier objet est toujours celui des curieux, l'autre n'est pour eux qu'accessoire. Ce doit être tout le contraire pour qui veut philosopher.
(*J.J. Rousseau.*)

Un cuisinier quand je dîne me semble un être divin. (*Désaugiers.*)

Le cuisinier de génie est l'Esculape de la digestion. (*Raspail.*)

Prix des hôtels moyennâgeux.

Petits hôtels :

Dînée du voyageur à pied ..... 6 sols
Couchée du voyageur à pied ..... 8 sols

Grands hôtels :

Dînée du voyageur à cheval ..... 12 sols
Couchée du voyageur à cheval .... 20 sols

⁂

NO GRATUITIES

Affiche apposée sur les murs de la plupart des hôtels de Londres.

(Pas de pourboires.)

Ecoles hôtelières féminines

Nous donnons ci-dessous le détail de l'organisation et du fonctionnement des principales écoles hôtelières pour jeunes filles; partout où les circonstances ont permis le développement de l'école, les résultats ont été, on va le voir, des plus encourageants.

ECOLE PRATIQUE
D'INDUSTRIE HOTELIERE
DES ALPES FRANÇAISES
(21, Avenue Félix-Viallet)
GRENOBLE

L'école, créée fin décembre 1916, n'a été ouverte que le premier octobre 1917. Elle ne devait être qu'une école masculine, mais comme de nombreuses familles manifestaient le désir de voir leurs jeunes filles suivre les cours, le directeur, M. Bally, a demandé au Conseil de perfectionnement de l'Ecole et a obtenu du Ministère du Commerce qu'on reconnût une section féminine. Cette section a compté et compte encore 12 élèves (internes) ; on ne peut, faute de place, en accepter davantage. L'école a un effectif de 40 élèves.

La durée normale des études est de un an (stage compris). L'enseignement comporte deux divisions, la première pour la formation du personnel de service (gouvernantes d'étages, lingères, femmes de chambre, servantes d'offices, sommelières, fourrières, personnel du vestiaire, etc., la deuxième pour la formation du personnel de bureau (caissières, secrétaires, comptables, sténo-dactylographes, économes, futures gérantes, etc.)

Dans la première division, les élèves reçoivent des leçons de morale, d'économie domestique, maintien, tenue; elles apprennent la cuisine, la couture, le blanchissage, l'hygiène, la médecine pratique, le calcul, la correspondance, les langues. Dans la deuxième division, les élèves apprennent l'économie domestique, la psychologie hôtelière, l'organisation des menus, l'économat, les sciences appliquées à l'hôtellerie (ventilation, électricité, etc.), la comptabilité, le français, la géographie générale et touristique, les langues, la sténo-dactylographie, la publicité.

Age d'admission : 16 ans au moins. Certificat d'études ou examen d'entrée équivalent exigés pour la première division ; pour la deuxième, certificat d'études pratiques industrielles ou commerciales, ou certificat primaire supérieur, ou encore brevet élémentaire. Les candidates qui n'ont aucun de ces diplômes doivent subir un examen d'entrée équivalent.

Prix de la pension pour l'année scolaire : 840 frs. Une majoration est prévue pour 1919.

L'enseignement théorique se donne dans un local neuf, cédé par la Chambre de Commerce de Grenoble ; les salles sont claires, bien aérées, elles sont entretenues en parfait état de propreté par les élèves.

L'enseignement professionnel pratique se donne dans un grand hôtel de Grenoble, le grand Hôtel Moderne, les élèves sont admises à tour de rôle dans les différents services : caisse, économat, lingerie, étages, sous la direction du gérant de l'hôtel qui est attaché à l'école par une nomination régulière du Ministère du Commerce.

Le personnel de l'école est mixte : pour l'enseignement théorique 3 professeurs-dames et trois messieurs ; pour l'enseignement professionnel, deux messieurs et le personnel féminin de l'hôtel. Les huit premiers sont nommés par le Ministère du Commerce.

Les deux internats sont aussi au grand Hôtel Moderne ; ils sont bien aménagés. Deux surveillantes et deux surveillants d'internats sont nommés par la ville de Grenoble. Le directeur et sa femme vivent au milieu des élèves, de sorte que l'école, qui est en même temps une maison d'éducation, se rapproche de certains établissements étrangers où les élèves prennent pension dans la famille du directeur ou des professeurs.

Les résultats de la première année de fonctionnement sont très satisfaisants. Ils le seraient tout à fait, si la ville de Grenoble offrait tous les concours utiles pour la préparation professionnelle des jeunes filles : dans les hôtels de la ville, on préfère employer des jeunes gens, alors que dans les hôtels de tourisme la main-d'œuvre féminine est de plus en plus demandée et appréciée.

ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE
Section hôtelière
ORLEANS

Recrutement. — Durée des études. — La Section hôtelière admet des enfants à partir de 13 ans avec le C. E. P. E. La durée des études est d'une année, à l'issue de laquelle les élèves devront recevoir un diplôme délivré par le Comité de Patronage de l'Ecole.

Sauf en cas de refus formel, ces jeunes filles sont ensuite, par les soins de l'Ecole, placées en Angleterre pendant deux ans environ, pour y apprendre l'anglais (tout en gagnant leur vie) avant d'entrer au service des hôteliers français.

Programme des études. — Les élèves reçoivent un enseignement ménager complet ; l'entretien des appartements carrelés, non cirés et cirés, les nettoyages, les blanchissages, le raccommodage et le repassage, la coupe et la couture y occupent toutes les matinées, plus une heure environ de la soirée.

Les études proprement dites comprennent l'orthographe, la lecture, l'écriture et le calcul, la géographie, l'anglais et l'économie domestique, comme matières de culture générale ; pour la préparation commerciale : la dactylographie, la sténographie, la comptabilité et la correspondance commerciale.

Professeurs. — Les élèves de la Section hôtelière sont dirigées pour le soin du ménage, par un professeur d'économie domestique, assisté de maîtresses techniques. Elles suivent, en ce qui concerne les études les leçons des professeurs de l'école, en même temps que les élèves des autres sections générales et commerciales.

Régime de l'école. — L'Ecole reçoit des internes et des externes. 12 places au pair sont créées pour les internes par la direction de l'école qui se charge du logement (sauf le lit complet fourni par la famille), de la nourriture et du blanchissage des enfants en échange du travail ménager fait dans la maison.

Un trousseau extrêmement réduit est exigé. Pour les sorties, l'uniforme est celui des pensionnaires payantes.

Les vacances sont celles de l'école, diminuées s'il y a lieu et si le besoin s'en fait sentir du temps nécessaire à la mise en ordre de la maison.

⁂

Mme la Directrice de l'Ecole Primaire supérieure d'Orléans a bien voulu ajouter aux renseignements ci-dessus un rapport très intéressant et judicieux que nous regrettons de ne pouvoir insérer en entier. Il explique les difficultés spéciales rencontrées par l'enseignement hôtelier dans le Loiret (et probablement dans un assez grand nombre de départements), et suggère des moyens pratiques de les aplanir :

La question du recrutement de cette Section était particulièrement délicat, non seulement parce que toute nouvelle carrière offerte aux jeunes filles inspire aux familles, et surtout dans le Loiret, une certaine inquiétude, mais parce que celle-ci

exige des études sérieuses. — longues, par conséquent — coûteuses nécessairement.

A quel âge les jeunes filles pouvaient-elles être admises ? Les écoles hôtelières de Paris et de Besançon les prennent à 18 ans, et on trouvent qui viennent de toutes les parties de la France, poussées sans doute par une vocation spéciale ou mécontentes de leur profession. Mais nos élèves des E. P. S., quand elles ont 18 ans, ont déjà une situation dans le commerce, les postes ou l'enseignement et ne veulent pas la quitter. Les autres jeunes filles qui ont quitté à 13 ans l'école primaire,sont, cinq ans plus tard, incapables de reprendre leurs études, elles ont d'ailleurs, elles aussi, une profession. Il faliait donc que les élèves de la Section hôtelière fussent admises à l'Ecole à 13 ans environ, et, comme il est impossible de faire des études sérieuses sans y mettre le temps, il convenait de leur faire prévoir trois années de préparation, suivies d'un séjour à l'étranger de deux années au moins.

Si la situation des employées d'hôtels était un jour considérée comme enviable, peut-être les parents aisés consentiraient-ils, pour y préparer leurs filles, des sacrifices semblables à ceux qu'ils font aujourd'hui pour les placer dans le commerce, les postes, les chemins de fer ou l'enseignement. Mais, à l'heure actuelle, toutes nos élèves de la Section hôtelière sont de familles pauvres et hors d'état de payer une pension. Inutile d'autre part de penser que l'Etat, le Département ou les communes donneront des bourses, surtout en nombre suffisant.

Pour toutes ces raisons, la question fut résolue à Orléans comme elle l'est, paraît-il, dans certains collèges d'Amérique, en faveur de jeunes gens pauvres : l'Internat de l'Ecole ayant besoin de personnel pour faire son service, chaque bonne fut remplacée par deux élèves « au pair », qui s'engageaient à assurer le matin et aux repas le gravail de la maison, moyennant quoi, logées, nourries et blanchies, elles suivent les cours de l'école pendant leurs heures de liberté. Leur entretien reste à la charge des familles.

Le recrutement était assuré, grâce à l'aide des institutrices qui choisissaient leurs élèves en vue de cette carrière et font de la propagande.

La section hôtelière, qui ne devait, d'après les besoins de l'Internat, recevoir que six élèves en a douze aujourd'hui, car il était bon de lui faire prendre le plus tôt possible un certain développement, afin que l'expérience fût plus complète et plus concluante. Des places sont déjà retenues pour l'an prochain.

A leur sortie de l'école, vers 16 ans, comment envoyer sans frais ces élèves à l'étranger ? L'une d'entre elles a déjà été placée en Angleterre.

Deux autres jeunes filles, qui vont finir en juillet prochain, leur troisième année, sont disposées à passer deux ans en Amérique dans les mêmes conditions : si le Syndicat des Hôteliers de France veut bien s'en occuper. — et M. Berrier, Président de la Chambre Nationale d'Hôtellerie Française l'a fort bien promis, — ce serait de nouvelles recrues de valeur assurées à l'industrie hôtelière.

Chaque année, il devra ainsi sortir de l'Ecole une promotion : il s'agira de savoir si on la veut de plus en plus nombreuse et si on en prendra les moyens.

Ainsi, cet essai d'organisation de la Section hôtelière consiste à assurer à des enfants intelligentes et de familles honorables, moyennant un travail manuel qui d'ailleurs fait partie de leur apprentissage, des études sans frais conduisant à des emplois dans le commerce ou l'industrie hôtelière.

En ce qui concerne les jeunes filles, il est à craindre que leur intention soit d'entrer, leurs études terminées, dans une maison de commerce plutôt que dans l'hôtellerie; elles y trouveraient une situation plus connue, et surtout plus de liberté. Pour que les hôtels profitent de la création de la Section hôtelière, il sera nécessaire que des exemples connus et pour ainsi dire éclatants attestent aux élèves qu'un emploi dans un hôtel est plus avantageux et qu'on peut y vivre heureuse et respectée.

C'est l'affaire du Syndicat des Hôteliers d'en donner la preuve : ils le feront sans doute quand les voyageurs étrangers afflueront et qu'un personnel nombreux leur sera nécessaire.

Il conviendrait d'ailleurs sans doute que ces jeunes filles pussent connaître autrement que par ouï-dire les hôtels auxquels elles sont destinées, le genre de travail qui les y attend, d'existence qu'elles y trouveraient.

Et pour cela il faudrait deux choses :

1° Que des personnes compétentes en la matière, patrons ou employés d'hôtels de la ville, consentissent à sacrifier un peu de leur temps pour leur faire quelques causeries sur l'hôtellerie, ou, par exemple, commenté à leur usage, un manuel d'industrie hôtelière comme il en existe déjà.

2° Que les hôteliers de la ville consentissent à recevoir chez eux, à tour de rôle, les plus grandes élèves, non pour faire un stage, mais pour voir les différents services tels qu'ils se font : confiées à une bonne employée, à laquelle elles serviraient pour ainsi dire de « doublures », elles apprendraient ainsi à connaître le métier.

En résumé, il semble que les Ecoles primaires supérieures de filles pourvues d'internats soient en mesure de rendre au pays et à l'industrie hôtelière, — concurremment avec les Ecoles Hôtelières plus coûteuses, — le grand service de préparer des employées d'hôtels françaises, bien élevées et sérieuses, capables de remplacer le personnel venu autrement. L'expérience en cours montre que bien des jeunes filles seraient disposées à entrer dans cette voie et à collaborer par un travail intelligent au relèvement économique de la France.

Trois conditions cependant s'imposent pour le succès de cette entreprise : il faudrait que les futures employées d'hôtels, les éditeurs qui seront chargés de les préparer et les chefs d'établissements qui doivent les recevoir et faire vivre les sections en étant encouragées et étudiées par le contrôle régulier de l'Etat, des villes et des départements.

Il faut établir aussi que les hôteliers, soucieux de leur intérêt, commencent à la préparation professionnelle de son jeune fille et collaborent, dans les Comités de patronage des E. P. S. (Ecoles Primaires Supérieures), avec le personnel de l'école.

COURS HOTELIER FEMININ
BESANÇON

Le cours hôtelier féminin, fondé en 1916, à Besançon, sous le patronage du Comité de l'Hôtellerie Comtoise a pour but de favoriser le développement balnéaire et touristique de l'une des provinces les plus pittoresques et les moins connues de notre domaine national.

En Franche-Comté, la publicité intense du T. C. F. et de la Compagnie P. L. M. pour faire connaître les Monts Jura, et le boycottage des stations salines austro-allemandes, décidé par les chambres de commerce françaises à l'Etranger, ne manqueront pas de rejeter une partie importante de la clientèle de nos ennemis sur notre région.

C'est « chez nous » que des propriétaires, des directrices,des gérantes d'hôtels,des dames de bureau, des caissières ; des secrétaires, des correspondantes d'agences de voyage ou de tourisme, doivent se préparer à occuper ces emplois rémunérateurs.

Le Cycle complet de l'Enseignement hôtelier comporte deux sessions en cours de quatre mois chacune.

Le Cours pratique, qui comprend l'Enseignement général, commence le premier octobre et se termine le 31 janvier.

Le Cours de perfectionnement ou Enseignement supérieur, commence le 15 février et se termine le 15 juin, c'est-à-dire pour le début de la Saison hôtelière et touristique. Les élèves font un stage de 3 mois obligatoire dans un hôtel de saison de montagne ou de ville d'eau.

Cours complémentaires. — Des cours de l'après-midi sont organisés en faveur des femmes et des jeunes filles s'intéressant à l'industrie hôtelière.

Le programme de ces cours s'inspire avant tout des desiderata du Syndicat des Hôteliers et de l'impérieuse nécessité dans laquelle se trouve la population comtoise de préparer appartements meublés et pensions de famille pour recevoir confortablement baigneurs et touristes que nos différentes stations balnéaires et climatiques attirent déjà en grand nombre.

Parallèlement à l'enseignement théorique, les élèves s'exercent par une pratique journalière, dans un véritable Hôtel-Ecole, aux différents services dont on leur apprend le fonctionnement. La vie du cours reproduit exactement la vie d'hôtel. L'installation est à la fois pratique, hygiénique et confortable.

Tour à tour, durant une semaine, les Elèves sont Clientes ou Employées et s'appliquent par les méthodes nouvelles qui font l'objet des Cours, à corriger certaines habitudes routinières...

Tous les 15 jours, grâce à des facilités de voyage accordées par la Compagnie P.-L.-M., les élèves font le jeudi, sous la conduite de leurs professeurs, des visites documentaires dans les principaux hôtels, sites ou établissements intéressant l'industrie hôtelière de la région.

Admission. — Les élèves du Cours Hôtelier Féminin doivent avoir 16 ans révolus, être pourvues du Brevet élémentaire ou posséder une instruction équivalente (dans ce dernier cas, elles ont à subir un examen d'admission).

Les élèves du Cours Hôtelier Féminin versent une indemnité mensuelle de 135 francs, — provisoirement pendant la guerre — payable d'avance, comprenant la rétribution scolaire, les langues étrangères, la pension de trois repas quotidiens, le logement, l'éclairage, le chauffage, etc.

Le nombre des places est strictement limité à 18 élèves.

Les personnes qui désirent suivre les Cours complémentaires doivent être présentées par un membre du Comité d'Hôtellerie Comtoise. Cette dernière condition est de rigueur.

La rétribution pour les cours complémentaires est de 20 francs par mois (deux cours par semaine).

ECOLE PRATIQUE DEPARTEMENTALE DE COMMERCE,D'INDUSTRIE ET D'ENSEIGNEMENT MENAGER DE JEUNES FILLES.
NICE

A Nice, il n'a a pas une école hôtelière complètement organisée, mais une section annexée à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de jeunes filles. Pour être admises dans cette section, les jeunes filles doivent être âgées de 18 ans au moins et justifier d'un instruction élémentaire suffisante. Les cours ont lieu à l'école toutes les après-midis et ont une durée d'environ 6 mois. Une fois terminés, ils sont complétés par un stage plus ou moins long dans les hôtels de Nice ou d'autres régions. Ils sont uniquement théoriques jusqu'à présent, car l'exiguité du local et la place prise par l'Ecole pratique proprement dite, n'ont pas encore permis de donner à la section hôtelière le développement nécessaire.

Les cours principaux sont les suivants :
Comptabilité et droit hôteliers ;
Correspondance hôtelière ;
Géographie touristique ;
Anglais, arithmétique usuelle ;
Hygiène et économie domestique appliquée à l'Hôtellerie.

Etude des différents services de l'Hôtellerie, des marchandises, de l'économat, etc.

La plupart des jeunes filles fréquentant ces cours recherchent les emplois suivants: gouvernantes d'étages et d'office, économes, secrétaires, comptables, caissières, gérantes, etc..

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE POUR LES JEUNES FILLES
Section hôtelière, créée le 6e Nov. 1916.

ROUEN

But et organisation. — La section d'enseignement hôtelier annexée à l'Ecole prépare les jeunes filles aux divers emplois qu'une femme peut remplir dans un hôtel. Elle leur assure une excellente préparation pratique grâce à l'appui bienveillant et au concours des meilleurs hôtels de Rouen qui lui ont largement ouvert leurs portes.C'est à l'Hôtel d'Angleterre, à l'Hôtel de France et à l'Hôtel de la Poste que nos jeunes hôtelières s'initient aux divers emplois d'un hôtel.

L'Ecole est un externat. Un pensionnat de Rouen reçoit les jeunes filles qui en peuvent être externes. L'enseignement est gratuit.

Les élèves de la section hôtelière sont partagées en deux groupes suivant leur destination : le premier groupe réunit les jeunes filles qui se préparent aux fonctions de caissières, comptables, cafetières, aides-lingères, économes, dames, gérantes, directrices d'hôtel. Le deuxième réunit celles qui feront partie du personnel de service : lingères, femmes de chambre, caissières.

Programme. — Le programme d'enseignement hôtelier comprend : la morale, le français, l'anglais, la correspondance hôtelière, la géographie, la comptabilité, le droit commercial, l'écriture, la sténo-dactylographie, l'hygiène et l'économie domestique, des notions de science et d'art appliquées à l'hôtellerie, la couture usuelle, la lingerie, la cuisine, le service de table, les achats et le ménage.

De ce programme sont tirés des programmes spéciaux à chaque groupe.

La matinée est employée aux exercices pratiques dans un local convenablement aménagé et au stage dans les hôtels ; l'après-midi aux cours théoriques. Des professeurs spéciaux sont chargés de ces cours.

Conditions d'admission. — Pour être admises à la section hôtelière, les jeunes filles doivent être âgées d'au moins 16 ans. Elles ont à présenter un certificat de bonne conduite délivré par la directrice de l'école où elles ont terminé leurs études,et,si elles sont placées, un certificat de la personne qui les emploie.

Un examen d'admission permet de reconnaître leur degré d'instruction et leurs aptitudes professionnelles. Les élèves de l'école pratique de Commerce et d'Industrie ayant suivi les trois années d'études réglementaires sont admises sans conditions d'âge.

Durée des études. Placement des élèves. — La durée des études et de la préparation hôtelières est d'une année scolaire.Les cours commencent le premier octobre et se terminent le premier juin. A partir du premier juin,les élèves sont employées au pair dans un hôtel pour y faire un stage jusqu'à la fin de la saison. Elles sont ensuite définitivement placées ou envoyées comme boursières à l'étranger.

Un comité de patronage composé en grande partie d'hôteliers, assure aux élèves une direction pratique,leur délivre un diplôme à la fin de leurs études et aide à leur placement.

Résultats obtenus. — L'état de guerre, l'insécurité de Rouen en août et septembre, le prix excessif des pensions ont nui cette année au recrutement de la section. Les élèves sorties en 1917 et en 1918 ont été toutes placées dans de bons hôtels sauf une boursière en Angleterre, revenue en France pour se marier.

SOCIETE POUR LA DEFENSE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
MARSEILLE

La Société pour la défense du commerce et de l'industrie de Marseille a institué une section d'enseignement d'industrie hôtelière. Bien que les cours de cette section soient jusqu'à présent destinés seulement aux jeunes gens, cette initiative mérite une mention particulière car elle paraît appelée à donner de bons résultats.

Il s'agit de cours *gratuits* du soir, ayant pour but de perfectionner l'instruction professionnelle de jeunes employés d'hôtels déjà en place ou d'aiguiller vers la carrière hôtelière les jeunes employés d'autres professions. L'extension de ces cours gratuits à l'enseignement professionnel des jeunes filles paraît d'autant moins impossible et plus probable que la Société a déjà établi depuis 1909 des cours gratuits commerciaux pour dames et jeunes filles.

ECOLES HOTELIERES DE JEUNES GENS
Nous aurions aimé publier également dans ce numéro les renseignements obligeamment fournis par MM. les Directeurs des écoles hôtelières de jeunes gens du Havre-Trouville, de Toulouse, de Thonon-les-Bains, de Vichy, de Nice. La place nous fait défaut, mais MM. les Directeurs voudront bien trouver ici nos remerciements et se souvenir surtout, au cas où une section féminine serait annexée à leur école, que nous nous intéressons vivement et de façon permanente, à la question du développement de l'industrie hôtelière.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE

LA SERVIETTE DU SOLDAT
Assemblée générale.

La réunion de *La Serviette du Soldat* a eu lieu le 10 décembre à la mairie du 1[er] arrondissement,sous la présidence de M. le Dr Bouillet, maire. Mme Jules Siegfried, le général et Mme la générale Michel, M. le lieutenant-colonel Cazalet, y assistaient, ainsi que les membres du Comité d'action et de nombreux amis de l'œuvre. La séance fut ouverte par M. le maire, qui remercia Mme la générale Michel de ses constantes preuves de sympathie, et Mme Jules Siegfried, dont la protection soutenue permit à *La Serviette* de tenir jusqu'à l'heure de la victoire, et dont la noble attitude en son deuil glorieux est un si bel exemple de vaillance pour les mères affligées.

Il rappela les événements survenus depuis la réunion de 1917 : « Nous avons passé par la gamme des impressions extrêmes, dit-il, mais aujourd'hui, l'on peut considérer que la mission des *Bains-Douches* et de son complément *La Serviette*, est près d'être accomplie ; l'organe a créé le besoin et il faut espérer que le soldat, ayant apprécié les bienfaits de l'hygiène, conservera les bonnes habitudes prises au cours d'une campagne où les épidémies furent évitées grâce à des soins de propreté. »

La parole fut ensuite donnée à Mme Henry Nathan, secrétaire-générale-fondatrice ; dans son compte-rendu, elle résuma à la fois les efforts anciens et les efforts récents de ces longs mois de guerre en faveur du bien-être des troupes. D'après nombre de lettres reçues du front, il semble que l'intendance n'ait pas quelquefois le besoin de linge d'essuyage pour la douche dans la plupart des cas ; d'où il résulte que l'œuvre aura été utile jusqu'à la cessation des hostilités, et même au-delà, d'ailleurs, puisqu'à l'heure actuelle, beaucoup de besoins de serviettes sont confirmées par les chefs de corps et les médecins-majors et deux services de désinfection pour les prisonniers rapatriés d'Allemagne ont même fait des appels pressants.

Les journaux de tranchée ont publié nos circulaires et fait connaître *La Serviette* dans leurs secteurs respectifs, où l'on se trouvera heureux de profiter de ses avantages. Mais si la majeure partie des serviettes fut réservée aux salles de combat, d'autres furent destinées aux prisonniers français, aux rapatriés,aux groupes de brancardiers de nuit, aux vaguemestres, Foyers du soldat, et même camps d'instruction,où la diversion salutaire de la douche permit de lutter contre « le Cafard » des bleus. Quelques-uns de nos alliés bénéficièrent également de ces envois : les Belges, les Serbes, l'armée hellénique. Les armées d'Orient reçurent environ 20.000 serviettes, dont 8.000 au cours de l'été dernier.

Pour les *gazés* dont le traitement exigeait le bain-douche immédiat et fréquent, M.Emile Berr entreprit dans le *Figaro* une campagne au résultat des plus appréciables ; on peut ainsi répondre aux demandes urgentes, en particulier à celle du médecin-chef d'une ambulance où se donnaient en août dernier près de 900 douches par jour.

L'assistance vota à l'unanimité de chaleureux remerciements à M. Emile Berr. C'est grâce à lui et à de généreux souscripteurs, et surtout grâce à des subventions législatives que l'appui de M. le député Jules Siegfried permit de faire voter, que l'œuvre a été mise à même de distribuer 210.000 serviettes pour l'usage collectif. Ce chiffre indique que près d'un million d'hommes ont été soulagés au cours de leur rude existence de combattants. C'est la plus belle récompense de ceux et de celles dont le fidèle concours a provoqué de tels résultats.

Mme Henry Nathan conclut en apprenant à l'assemblée l'affiliation de la partie féminine du Comité au *Conseil National des Femmes Françaises* ; elle l'informe que sa présidente vient d'adresser à toutes les œuvres fédérées à cet important groupement (il y en a 270), une lettre par laquelle elle demande leur avis au sujet de la question du suffrage féminin. Mme Jules Siegfried, signataire de cette lettre, et présente à la réunion, veut bien prendre la parole afin d'en expliquer le but. A l'exemple des pays scandinaves, de l'Amérique et de l'Angleterre, exemple qui va être suivi dans l'Europe Centrale, la femme a le devoir de participer à la vie publique, et le bulletin de vote l'aidera dans cette action, en vue de lutter contre les plaies sociales néfastes au pays : alcoolisme, tuberculose, dépopulation, criminalité juvénile, etc, La femme peut et doit « servir » en temps de paix comme elle l'a fait en temps de guerre ; le vote municipal serait une première étape dans cette voie.

Mme Jules Siegfried remercia également M. le Dr Bouillet de l'hospitalité offerte à *La Serviette du Soldat*,par la mairie : sous sa direction éclairée, c'est bien en vérité la maison commune, la *Maison de Ville*, digne de ce nom, toujours disposée à accueillir et à aider les initiatives généreuses.

A l'unanimité, l'assistance se montra favorable au vote des femmes, et M. le Dr Bouillet indiqua qu'il approuvait son seulement le principe, mais qu'à son avis, le vote intégral devrait être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; car, pas plus qu'elles, ils n'y ont été préparés par une éducation spéciale. Pourtant, il n'y eut pas d'hésitation à cet égard lorsque le suffrage dit universel fut décrété, et en faveur des hommes seulement.

Il invita ensuite Mme Ollier, trésorière, à lire le rapport financier : plus de 160.000 frs ont passé par sa caisse et furent placés en bons de la Défense Nationale lorsque les délais d'exécution des commandes le permirent.

La séance se termina par un chaud et vibrant plaidoyer du président du Comité d'action, M. le lieutenant-colonel Cazalet, en faveur d'une continuation, ou plutôt d'une évolution de l'œuvre vers l'hygiène scolaire. Les écoles primaires sont, en effet, dépourvues de moyens sérieux de nettoyage pour les élèves, et cependant, c'est dans les classes sociales où ils se recrutent qu'existe le moins le confort moderne à domicile ! N'y aurait-il pas la possibilité de transformer le *Bain-Douche* et *La Serviette du Soldat* en *Bain-Douche* et *Serviette de l'Ecolier*.

La conviction d'apôtre de M. Cazalet, qui est le fondateur de l'œuvre des *Bains-Douches populaires bordelais*, lui gagna des partisans à la croisade de la propreté corporelle, si utile au pays. Pourtant, sur la proposition du général et de Mme la générale Michel, il fut décidé de maintenir jusqu'à nouvel ordre le fonctionnement de l'œuvre au point de vue strictement militaire avec la réserve d'agir plus tard selon les suggestions de l'orateur.

Mais M. le Dr Bouillet proposa de tenter à titre d'exemple, un essai dans les Ecoles du XVI[e] arrondissement ; c'est en exprimant l'espoir d'aboutir pour la rentrée prochaine qu'il leva la séance après avoir à nouveau remercié les collaborateurs dont l'aide permit la réussite de l'œuvre de guerre *La Serviette du Soldat*.

A. H. N.

Héroïnes du Jour

Miss Shaw (Evelyn Fidgeon), conductrice volontaire anglaise à la section sanitaire Y 2 : « conductrice volontaire d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge. S'est dépensée sans compter, avec un mépris complet du danger et de la fatigue, au service des évacuations, dans des circonstances souvent difficiles et sous le bombardement des avions ennemis. Décédée des suites de maladie contagieuse contractée pendant l'accomplissement de son service. » (Ordre du 25 septembre 1918).

Mme Anne Murray Dike, présidente du comité américain pour les régions dévastées de la France : « S'est pendant plus d'un an, consacrée avec une intelligente activité et un dévouement admirable, à sécher des foyers français dévastés par l'ennemi dans une partie reconquise du département de l'Aisne. Obligée à la suite des combats de fin mars et de fin mai 1918, de quitter des villages que l'ennemi allait, à nouveau, détruire, ne s'est repliée qu'au dernier moment, pas à pas et toujours sous le feu de l'ennemi. Pendant toute cette période, a prêté le concours le plus courageux et le plus actif aux autorités militaires et civiles en aidant à l'évacuation des populations éprouvées une nouvelle fois, en recueillant des enfants, en dirigeant sous des violents bombardements le transport de nombreux blessés français, en assurant par des cantines mobiles le ravitaillement de troupes isolées. Depuis notre offensive de juillet, a aidé les habitants qui réintégraient les régions libérées de l'Aisne à reconstituer leur foyer, en leur fournissant les moyens d'y vivre, a continué à diriger des cantines mobiles dans les parties les plus exposées de la zone de l'avant, pour faire des distributions aux blessés et aux réfugiés revenant de nuit. A, de ce fait, puissamment contribué à maintenir très haut le moral des populations du département de l'Aisne et des combattants de la 7e armée. »

Mme Gustave (Fédération Féminine), directrice de la cantine de la Mobilisation : « Une cantine des boulevards extérieurs de la gare de l'Est, ouverte jour et nuit, sans interruption, pendant plus de 52 mois, a continué à donner un accueil empressé à tous les militaires, soldats et officiers, de toute provenance, qui y trouvaient, à toute heure, un réconfort matériel et moral. Grâce à son activité, à son dévouement, à son esprit de sacrifice, a rendu les plus grands services à nos troupes. Croix de guerre. » (Ordre du 11 octobre 1918).

Bulletin des Sociétés Féministes

FEDERATION FEMINISTE DU SUD-OUEST

Le IV[e] Comité Fédéral de la Fédération féministe du S. O. a adressé à ses membres ce questionnaire que nous publions pour faire connaître cette intelligente initiative locale, afin qu'elle puisse servir de guide pour des enquêtes analogues dans d'autres régions.

QUESTIONNAIRE

I. — Quelle est la physionomie politico-sociale de votre commune ? Est-elle d'esprit démocratique ou d'essence conservatrice ? A-t-elle des traditions auxquelles elle reste attachée ? Est-elle dominée par le souci de réaliser des affaires ? Sous l'empire de quelle influences sociales, politiques, religieuses, économiques — ou simplement individuelles — est-elle placée ?

II. — Connaissez-vous — ou pensez-vous qu'il y ait — des personnes s'intéressant, ou pouvant s'intéresser : 1° Aux affaires publiques, en général ; 2° Au droit de suffrage féminin, en particulier ? Quelles sont la situation et l'influence de ces personnes dans la commune ?

III — Quel est le niveau intellectuel de la commune ? Les adolescentes et femmes illettrées y sont-elles nombreuses ? Quelle est la proportion de celles qui sont pourvues du certificat d'étude primaire ? du brevet élémentaire ? En est-il qui aient suivi leurs études secondaires ?

IV. — Si la majorité des femmes s'indifère au droit de suffrage, à quelle cause attribuez-vous cette indifférence ? Pensez-vous que les événements actuels aient exercé une influence décisive sur l'esprit de celles qui se montrent partisans de l'obtention de ce droit ?

V. — Trouvez-vous que la législation masculine décèle, en son ensemble, un réel souci de justice et de relèvement social ? Dans la négative, quelles réformes vous apparaissent le plus urgentes, dont vous demanderiez le vote, en vue d'améliorer notamment la condition de la femme, au point de vue ouvrier et rural ?

VI. — Vous semble-t-il suffisant qu'on soit assuré de la nature exclusivement politique des votes d'un député ? N'y aurait-il pas lieu d'exiger, en outre, des garanties morales d'un représentant du peuple? Lesquelles et comment ?

VII. — Quels moyens pratiques préconisez-vous pour intéresser à la cause du suffrage féminin : 1° Vos anciennes élèves ; 2° Leurs mères ; 3° Les femmes en général ?

VIII. — Avez-vous des objections à faire contre le suffrage ? Sur quels faits d'expérience locale les étayez-vous ? Prévoyez-vous, par exemple, des obstacles possibles, soit pour la propagande préalable, soit pour l'exercice ultérieur de ce droit ? Quels en seraient les organes : Presse ? Particuliers? Autorités locales ?

⁂

SOCIETE NATIONALE DU FEMINISME FRANÇAIS

La *Société Nationale du Féminisme Français* donnera une séance solennelle le dimanche 12 Janvier à 2 heures et demie précises, dans la Salle des Fêtes de la mairie du X[e] arrondissement, rue St-Martin, en l'honneur du grand poète patriote Paul Déroulède, sous la présidence d'honneur de M. Camille Le Senne, homme de lettres, assisté des représentants du Gouvernement, de la Ville de Paris, du barreau et de diverses hautes personnalités pour la plupart orateurs inscrits, dont les noms seront publiés dans les *Comptes-rendus* de cette solennité.

Et la présidente effective de Mme Remember, fondatrice de la *Société Nationale du Féminisme Français*.

Avec le concours de la *Chorale de la Seine* (60 exécutants).

La partie artistique et littéraire sera sous la direction et avec le concours de Mme Caristie-Martel, de la *Comédie Française*, et de ses élèves.

La conférence n'est pas contradictoire. Entrée gratuite.

La Secrétaire générale :
Hélène Seguin.

La Présidente :
Remember.

ECHOS

La Glaneuse.

Nous signalons avec plaisir : l'apparition d'une nouvelle revue féminine, « La Glaneuse » qui se propose d'offrir à ses abonnées des idées justes sur les problèmes actuels et en particulier sur les problèmes féminins et féministes, des extraits de lectures susceptibles d'intéresser, de suppléer au livre que beaucoup ne peuvent lire, d'amasser chez celles qui en auraient la possibilité, le goût des lectures élevées.

Nous souhaitons bon succès à notre jeune confrère.

Les poètes du front.

Le rédacteur en chef du « Diable au Cor », le Caporal Micoud, chasseur alpin, porte une plume à la pointe de sa baïonnette et joue de la lyre aussi bien que du Cor. Il annonce, pour paraître prochainement, un volume de vers « Au son du Cor », préfacé par M. Edouard Herriot (Souvenirs de la grande guerre, types de chasseurs).

Les distillières en Italie

Le journal italien de Paris *Il Risorgimento* donne également, d'après M. Sarfi

quelques détails sur l'industrie de la dentelle en Italie. Le point de Venise se faisait autrefois dans la petite ville de Burano, mais un voyageur qui y vint en 1862 n'y trouva plus qu'une seule dentellière, une vieille femme de 70 ans, qui avait dû abandonner le métier faute de clients. Le voyageur, qui s'appelait Fambri, réunit quelques jeunes filles et leur fit enseigner le point par la ville,puis il organisa un comité de dames à la tête duquel tint à placer la reine Marguerite. Ainsi fut constituée l'école de Burano. En même temps, l'industriel Jeserum fonda une école de dentelles à Pallestrina, qui se développa à tel point que Jeserum fut baptisé le Roi des Fuseaux.

A LIRE PROCHAINEMENT

Nous sommes obligés faute de place de remettre au prochain numéro la suite du rapport de M. P. Etienne Flandin sur le suffrage des femmes.

COURRIER DES LECTEURS

Numéro 139,87.91. — « La Française » a compté 4 dans la Haute-Vienne.

Mme Marie-Clémence. — Toutes nos félicitations pour votre lettre à M. Boisson; si toutes les féministes agissaient ainsi, au lieu de laisser passer apathiquement toutes les injustices, la cause du suffrage avancerait plus vite.

Mme Viard. — Nous sommes tout à fait de votre avis et nous vous remercions pour votre avertissement.

Mme A. Doux. — Vous voudrez bien nous faire parvenir 2, 50 pour le Catéchisme féministe. Vifs remerciements.

La Presse et les Femmes

BLESSEES DE GUERRE, par Isabelle Debran (Pour le Droit).

La délivrance des villes alliées arrachées à l'étreinte de l'adversaire a tiré du cœur d'écrivains romands des accents émus à l'adresse des femmes « déshonorées » par la soldatesque ennemie.

« Déshonorer » signifie : ôter l'honneur. Or, une femme brutalisée par un homme qui abuse de sa force physique, voire même de ses armes pour l'asservir à ses instincts, *ne perd pas son honneur*. Allons donc ! La Belgique est-elle déshonorée parce que son sol fut violé ? La femme victime d'un tel forfait est grandie par la souffrance, par la douleur. Notre compassion doit être d'autant plus profonde, que sa blessure est cachée et que sa pudeur lui interdit de divulguer le crime. Sa pudeur, et le préjugé préjugé que perpétue l'histoire depuis l'an 540 avant J.-C., en déclarant que « Lucrèce se donna la mort pour ne pas survivre à son déshonneur. » Que de femmes mutilées emporteront leur secret dans la tombe, de crainte de traîner pendant toute leur vie, dans leur famille, dans leur entourage, le poids du « déshonneur » !

Si le hasard me faisait rencontrer l'une de ces femmes, je lui dirais de relever bien haut la tête ; car, loin d'avoir perdu son honneur, elle a droit au titre de martyre. Nous lui devons les mêmes égards, la même estime, la même sympathie qu'à un soldat blessé. Cette femme-là, je la regarderai avec la religiosité qui m'a étreinte en contemplant les « glorieux mutilés » dans les hôpitaux de France.

SPECTACLES
Théâtre du Vieux-Colombier

Le lundi 23 décembre, le Théâtre du Vieux-Colombier représentait une Pastorale de Noël, mystère en 4 parties de MM. Léonel de la Tourasse et Gailly de Taurines, musique de Reynaldo Hahn.

La candeur et la grâce de cette œuvre du XV[e] siècle sont rendues au Théâtre du Vieux-Colombier dans toute leur saveur archaïque.

C'est un véritable tableau des Primitifs que Mme Jane Bathori nous a présenté avec le goût qui n'appartient qu'à elle.

Ce spectacle au symbole fruste et puissant a droit aussi bien au suffrage des lettrés qu'à l'âme sincère des foules.

On cherche petit app. meublé, 2 personnes. S'adresser Madame Lebailly, Hôtel de la Bourdonnais, Av. de La Bourdonnais VII[e]

PENSION DE FAMILLE pour enfants délicats. Altitude 900 mètres. Instruction assurée, docteur à proximité. S'adresser à Mlles Durrieman et Meyer, Chambon de Tence (Haute-Loire).

RAISONS RECOMMANDEES
LE BOVRIL
Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Bisto, Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.
Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Remontant très économique.
Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 152, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES
BIERE FANTA sans alcool
BIERE spéciale pour mineurs
BIERE DE TABLE
5, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-49

La Gérante : JEANNE HERVIEU.
Imp. des Arts, 14, rue Molière, Paris

ECOLE ROY
7, rue Lagrange
PARIS (V[e])
COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Prospectus FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES